Communications officielles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Band (Jahr): 16 (1945)

Heft 11

PDF erstellt am: 18.09.2024

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Résumé de l'activité de l'A. D. I. J. depuis la dernière assemblée générale

La dernière assemblée générale de l'A.D.I.J. a eu lieu le 9 juin 1945 à St-Ursanne. Après avoir pris connaissance du rapport annuel et des comptes, fixé le montant des cotisations et approuvé le budget, elle arrêta le programme d'activité pour 1945-1946. Nous en extrayons les points principaux :

Réalisations ferropiaires à demander :

Double-voie Aesch-Delémont.

Double-voie Choindez-Moutier.

Station de bloc dans le tunnel de Granges.

Troisième quai à la gare de Delémont.

Suppression des surtaxes de montagne entre Moutier et Granges.

Parité des horaires entres les lignes :

Bâle-Berne-Lausanne Bâle-Granges-Nord-Lausanne

Améliorations des horaires.

Installations de l'électricité dans les fermes de montagne.

Création d'une caisse d'assurance-maladie dans le Jura.

Exécution d'un sondage profond.

Aménagement de la réserve de l'Etang de la Gruyère.

L'assemblée intervint aussi contre la réalisation du projet de construction d'une usine électrique sur le Doubs en aval de St-Ursanne.

Dans sa séance du même jour, le Comité avait pris connaissance de la réponse de l'Administration des postes à notre requête postale du 2 février 1945 (voir bulletin No 6/1945). Il décidait de faire des démarches en vue de la réouverture au trafic de la route internationale Charmoille-Petit Lucelle. Il s'occupait aussi de la vacance à la présidence de la Chambre suisse de l'horlogerie. Il allouait quelques subventions à l'Emulation et décidait de verser un montant de Fr. 500.— au Don Suisse.

Le 14 septembre le Comité votait des subventions à la Commission scientifique (Fouilles de la voie antique de Sur-la-Croix et fouilles de Chercenay) au Marché-concours de Saignelégier, à la Manifestation franco-suisse du 1er août 1945 pour la reprise du trafic ferroviaire avec la France, à la Société d'embellissement de St-Ursanne pour la restauration partielle des ruines du Château. Il prenait connaissance avec satisfaction de quelques améliorations apportées par l'administration au service postal de plusieurs localités du Jura. Il décidait de faire des recherches pour améliorer les conditions d'alimentation en eau potable de plusieurs communes (Vauffelin, Péry, Montenol, St-Ursanne, Pleujouse). Il intervenait auprès des C.F.F. en faveur des revendications du Comité régional de la Vallée de Tavannes : construction d'une marquise à la gare de Court, passage sous-voie de Sonceboz, etc... Il constatait

l'état déplorable de la gare de Porrentruy et était prêt à appuyer, en cas de nécessité, les démarches des autorités de Porrentruy en vue de sa réfection. Il émettait un vœu en faveur de la réduction des temps d'arrêt des trains internationaux aux gares frontières de Delle et de Porrentruy. La question des vacances horlogères a également retenu son attention, le système actuel ne donnant pas satisfaction. Il prenait connaissance du 1er rapport du président du Comité d'action pour l'assurance-maladie et votait les crédits nécessaires pour le lancement de La Jurassienne, dont le siège provisoire a été fixé ultérieurement à Delémont pour une période de 3 à 5 ans.

Le bureau de l'association s'est occupé au cours de plusieurs séances de la liquidation des affaires en cours. Nous en citons les principales :

Démarche en faveur de l'introduction de nouvelles industries au Val Terbi et aux Franches-Montagnes.

Arrêt du train 1750 aux garcs de Courrendlin et de Roches.

Eclairage des trains dans les tunnels.

Régularisation du niveau de l'eau de l'Etang de la Gruyère ; éventuellement exploitation de la scierie à l'électricité.

Conférence avec les C.F.F. en vue de l'amélioration des nouveaux horaires, spécialement dans la vallée de Tavannes et sur la ligne Bienne-Neuchâtel (trafic local).

Etude du sous-sol jurassien.

Fouilles en vue de l'ouverture de nouvelles carrières.

Vacances horlogères.

Suppression des barrages militaires sur les routes cantonales.

Transformation d'immeubles du point de vue de la protection des sites.

Recherches d'eau potable.

Fouilles de Chercenay.

Voie industrielle à Tavannes.

Défrichements dans le Jura.

Conférences d'urbanisme.

Les Commissions de l'A.D.I.J. ont fourni de leur côté un travail assez important.

La Commission sociale s'est occupée d'une enquête sur les aspirations du monde ouvrier, de la création d'une caise d'assurance-maladie, de problème du cinéma et de la jeunesse.

La Commission pour le travail à domicile a procuré du travail dans plusieurs localités du Jura.

La Commission pour la protection de la nature s'est occupée de l'Etang de la Gruyère (scierie), des Etangs de Bonfol (étude biologique); de la protection de certaines plantes.

La Commission pour la protection des sites s'est reconstituée. Elle s'est occupée de questions d'urbanisme et de rénovation de bâtiments.

La Commission scientifique s'est occupée des fouilles de Sur-la-Croix (voie antique), de Chercenay (dolmens), de Mont-Terri (schistes bitumineux), ainsi que de l'étude biologique des Etangs de Bonfol.